

■ conseil

Station d'épuration : le coup de gueule du maire

Ca devait être une formalité. Lors du dernier conseil municipal de Théoule, il s'agissait juste d'entériner l'entrée des communes du Cannet, Mandelieu, Mougins et Pégomas dans le nouveau Syndicat intercommunal unifié d'assainissement du bassin cannois (SIAUBC), afin de les associer à la modernisation et à l'extension de la station d'épuration. Mais c'était sans compter le coup de gueule du maire, Daniel Mansanti.

« C'est une délibération qui me laisse quand même un petit goût amer », annonce-t-il en préambule d'une colère qui va aller crescendo à l'encontre des

quatre nouveaux adhérents du syndicat, qui étaient constitutifs d'un syndicat parallèle et concurrent il y a peu, le SIAOM.

Et le premier magistrat de Théoule s'en explique.

« Je veux rétablir la vérité par rapport à ce qui s'écrit dans certains bulletins municipaux, alors que les nouvelles communes adhérentes tirent tout le bénéfice du travail effectué par les quatre communes fondatrices du SIABC (précédent syndicat qui a donné naissance au SIABC) (NDLR : Cannes, Théoule, La Roquette, Auribeau). On leur fournit une station d'épuration clé en main, et

contrairement à ce qui s'écrit, ce n'est pas grâce à elles que le prix de la station a baissé de 130 M€ à 60 M€. Les quatre communes de l'ex-SIAOM ne nous ont rejoints que lorsque les contraintes techniques et économiques ont été réglées ».

« C'est scandaleux ! »

« Et il est encore plus scandaleux de lire que c'est grâce au SIAOM que le prix du traitement des eaux usées est passé de 1,20 € à 0,57 €, car c'est exactement le contraire qui s'est passé. Ce sont les quatre communes du SIABC qui ont tout négocié ! »

Autrement dit, pas question de laisser les nouveaux adhérents tirer gloire de la nouvelle station, alors qu'elles devraient au contraire faire profil bas.

« C'est se moquer du monde ! Ces communes n'ont fait que du vent et des effets d'annonce, avant de finalement nous rejoindre », insiste Daniel Mansanti.

L'adhésion des nouvelles communes au SIAUBC est néanmoins adoptée. Et le maire de Théoule préfère conclure sur une pirouette, pleine d'ironie : *« Vu ce que j'ai lu, je préfère croire que ce sont des fautes de frappe... »*

A.C.